

5E CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS

DURBAN, 15-20 MAI 2022

Rapport de la Conférence



1. Contexte et observations préliminaires

Les dernières estimations mondiales sur le travail des enfants, publiées par l'OIT en collaboration avec l'UNICEF, montrent que, entre 2016 et 2020, le travail des enfants a augmenté pour la première fois depuis plus de 20 ans. Au regard de cette tendance préoccupante et de la cible visant à mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes d'ici 2025 (cible 8.7 des objectifs de développement durable), échéance qui approche rapidement, la 5e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants s'est déroulée dans un climat d'urgence.

La Conférence a réuni des représentants de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile et d'organismes des Nations Unies et, pour la première fois, des enfants. Elle s'est tenue en format hybride à Durban, en Afrique du Sud, du 15 au 20 mai 2022. La Conférence visait non seulement à diffuser des données et à échanger sur les bonnes pratiques et les difficultés associées à la lutte contre le travail des enfants, mais également à présenter un programme d'action précis et pragmatique à l'occasion des panels thématiques, et surtout dans le document final – [l'Appel à l'action de Durban](#) – qui a été adopté par acclamation lors de la dernière session.

M. Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du Travail, a rappelé les énormes difficultés rencontrées dans la lutte contre le travail des enfants, non seulement du fait de la pandémie, mais également de l'aggravation des conflits et des répercussions du changement climatique qui affectent particulièrement les enfants. Il a noté avec préoccupation que la situation est au point mort depuis ces dernières années et que, sur le continent africain en particulier, le travail des enfants a augmenté, notamment chez les jeunes enfants âgés de 5 à 11 ans.

D'où la dimension symbolique de cette Conférence: organisée pour la première fois en Afrique, à seulement trois ans de la cible 8.7 des objectifs de développement durable (ODD), c'est sur ce continent que des solutions devraient émerger et émergeront pour éliminer le travail des enfants, car l'Afrique est reconnue pour être un incubateur d'innovations dont pourrait s'inspirer le reste du monde.

Même si le travail des enfants a toujours été lié à la pauvreté, nous ne devrions pas nous résigner à l'accepter comme un phénomène inévitable. Des mesures ont été prises contre cette violation des droits humains fondamentaux, en particulier grâce à la ratification universelle de la convention n° 182 de l'OIT et à une large ratification de la convention n° 138 de l'OIT. Par ailleurs, M. Ryder a noté avec satisfaction que la Conférence permettrait de s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants, notamment en élargissant l'accès à l'éducation et à la protection sociale, en développant les possibilités de travail décent pour les adultes, en finançant la mise en œuvre de plans d'action nationaux, en luttant contre le travail des enfants dans l'agriculture et en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables tels que les réfugiés et les migrants, ainsi que les enfants en situation de handicap.

Par ailleurs, la conjoncture actuelle offre de nouvelles possibilités, telles que l'adoption d'une approche centrée sur l'humain pour la reprise mondiale après la pandémie, qui favorise une croissance économique solidaire et durable, une réduction de la fracture numérique, l'adoption de pratiques commerciales plus équitables qui permettent de redistribuer les fruits de la croissance et, enfin, l'optimisation du potentiel de coopération internationale en vue de trouver des solutions mondiales à des défis mondiaux. Des partenariats multipartites tels que l'Alliance 8.7 ont un impact réel, et une transition véritablement juste vers une économie décarbonée centrée sur les droits des enfants et la dimension de genre est possible, même si cela n'exige rien de moins qu'un nouveau contrat social.

En gardant ces points à l'esprit, M. Ryder a néanmoins conclu son propos sur une note d'optimisme: les actions menées par les participants à la Conférence à leur retour dans leur pays priment avant tout autre chose, et l'Appel à l'action de Durban est la feuille de route toute trouvée à cette fin. En d'autres termes, «mettons-nous au travail».

Avec cette déclaration «Aucun pays ne peut se targuer de progresser s'il le fait sur le dos des enfants», le président Cyril Ramaphosa a souligné également l'importance de s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants, à commencer par la pauvreté, car «l'extrême dénuement» dans lequel se trouvent les familles leur rend la vie impossible. C'est ainsi que les enfants se voient forcés de travailler dans des usines et des mines, ou sont astreints au travail dans des conditions moins visibles telles que la servitude domestique ou dans les exploitations familiales, ou encore exposés aux pires formes de travail des enfants, dont l'exploitation sexuelle.

M. Ramaphosa a expliqué que son pays, l'Afrique du Sud, est parvenu à réduire le travail des enfants en inscrivant les droits des enfants dans la constitution et aussi à s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants par l'extension de l'accès à un enseignement gratuit et de qualité et à la protection sociale, pour que «aucun parent n'ait jamais à faire un tel choix».

Cependant, il reste encore beaucoup à faire, et il convient de lutter contre le travail des enfants de façon plus globale par la coopération et la coordination internationales, et de rendre le commerce plus inclusif afin que les pays puissent s'industrialiser et bénéficier des richesses qu'ils contribuent à produire. M. Ramaphosa a conclu en invitant tous les délégués à adopter le document final: l'Appel à l'action de Durban.

2. Messages clés des panels thématiques

Sous le mot d'ordre «Amplification, perfectionnement, intégration», les délégués ont écouté et participé à 12 panels thématiques ainsi qu'à 28 activités organisées en marge de la Conférence concernant les dernières tendances, les difficultés rencontrées et les réalisations accomplies, les causes profondes du travail des enfants et, point le plus crucial, les solutions et initiatives concrètes et pragmatiques proposées pour renouveler et accélérer la lutte contre le travail des enfants.

Ce bref rapport traite des messages et thèmes clés des panels organisés du 17 au 19 mai 2022. Pour obtenir des informations plus détaillées, on pourra consulter le rapport technique complet également disponible.

La Conférence a mis en évidence le fait que, pour lutter contre le travail des enfants, il faut s'attaquer aux causes profondes, complexes et interdépendantes, du problème, telles que la pauvreté, l'impact croissant du changement climatique ou des conflits. S'agissant du partage des bonnes pratiques et de la définition de solutions concrètes et pragmatiques, les délégués ont systématiquement souligné la nécessité de renforcer la coopération, la coordination et le dialogue social à tous les niveaux – national, régional et mondial – pour espérer atteindre la cible 8.7 des ODD d'ici 2025.

ÉDUCATION

La pandémie de COVID-19 a déclenché une crise sans précédent dans le secteur de l'éducation: environ 1,5 milliard d'apprenants ont été touchés par les fermetures d'écoles en 2020 et, en janvier 2022, ils étaient encore environ 616 millions à être touchés par les fermetures d'écoles totales ou partielles. Malheureusement, mais il fallait s'y attendre vu l'importance de l'éducation pour atteindre la cible 8.7 des ODD, ce recul est significatif et n'est sans doute pas étranger au fait que pas moins de 16,8 millions d'enfants supplémentaires sont astreints au travail des enfants, en particulier de jeunes enfants âgés de 5 à 11 ans.

L'éducation est l'un des plus sûrs moyens de protéger les enfants du travail des enfants et d'apporter des changements durables et à long terme à leur vie. Toutefois, l'éducation est souvent inaccessible aux enfants vulnérables: les frais de scolarité ou les coûts indirects – tels que les uniformes, les livres ou le transport scolaire – sont autant d'obstacles pour les enfants des familles pauvres, une situation qui s'est aggravée alors que la pandémie a appauvri les parents, obligeant beaucoup d'enfants à travailler pour contribuer au revenu familial.

Une fois que les enfants ont abandonné l'école, il peut être difficile de les motiver à y retourner. On peut y remédier par des mesures incitatives ou un programme d'études spécialisées pour les enfants plus âgés qui reviennent sur les bancs d'école, mais cela demeure d'autant plus problématique que le monde se remet de la pandémie.

Cependant, même avant la pandémie, certains pays, en particulier ceux du Sud, ont eu de la difficulté à créer des écoles sûres, saines et bien dotées en ressources, le plus souvent à cause d'un

manque de fonds. Même en adhérant à la Déclaration d'Incheon de l'UNESCO et à son cadre d'action qui recommande de consacrer à l'éducation de 4 à 6 pour cent du PIB ou de 15 à 20 pour cent de l'ensemble des dépenses publiques, cela peut être insuffisant pour les pays à faible revenu dont la population est jeune. Ce problème peut être aggravé par des catastrophes naturelles qui détruisent les infrastructures, exerçant des pressions sur les finances publiques.

Ces difficultés mises à part, le panel a permis de débattre de certaines bonnes pratiques – rendre la scolarisation obligatoire, établir des partenariats public-privé dans le cadre desquels des entreprises contribuent directement ou indirectement au financement des écoles, proposer des programmes d'études souples pour inciter les enfants à retourner à l'école après une longue absence, ou lever les obstacles à la scolarisation grâce à des cantines scolaires, des transports scolaires gratuits et d'autres mesures comme des bourses, notamment.

Concrètement, les participants au panel ont recommandé les mesures suivantes:

- Aligner l'âge minimum d'admission au travail sur la fin de la scolarité obligatoire.
- Assurer l'accès aux services de développement de la petite enfance, de garde d'enfants et d'enseignement préscolaire pour que les élèves aient de meilleures chances non seulement de rester à l'école mais également de réussir leurs études.
- Améliorer la qualité globale de l'enseignement et rendre l'enseignement véritablement gratuit et obligatoire pour tous les enfants, y compris en éliminant les frais de scolarité, en accordant des bourses d'études et d'entretien (notamment pour les filles), en supprimant les coûts des livres, des uniformes et du transport, et en prévoyant des cantines scolaires, autant de mesures incitatives pour les familles qui les encouragent souvent à inscrire et à garder leurs enfants à l'école.
- Adhérer à la Déclaration d'Incheon de l'UNESCO et à son cadre d'action, en s'engageant à investir de 4 à 6 pour cent du PIB ou de 15 à 20 pour cent des dépenses publiques dans l'éducation.
- Verser des allocations familiales universelles ou en augmenter le montant pour lutter contre la pauvreté en tant que facteur de décrochage scolaire.
- Appuyer le secteur de l'éducation pour le lancement de campagnes de rescolarisation et de sensibilisation, l'élaboration de calendriers scolaires et de programmes d'études souples en vue de favoriser la scolarisation de tous les enfants (y compris les enfants en situation de handicap, les jeunes filles enceintes et les jeunes mères, et les enfants astreints à des travaux dangereux ou préjudiciables). Cela est particulièrement important compte tenu des conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation des enfants d'âge scolaire.
- Renforcer la capacité des institutions nationales à coordonner et suivre les actions menées pour éliminer le travail des enfants.
- Créer des écoles sûres, saines et bien dotées en ressources, en particulier dans les contextes fragiles, notamment en investissant dans les enseignants (en leur dispensant une formation préalable et en cours d'emploi, en améliorant leurs conditions de travail et en renforçant leur résilience en situation de catastrophe naturelle).
- Consolider les partenariats internationaux et les activités de sensibilisation à l'échelle mondiale en vue de multiplier les possibilités de coopération entre organisations nationales et internationales et d'autres acteurs.

MAINTENIR LA PAIX ET LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS

De nouvelles recherches effectuées par l'OIT mettent en évidence l'importance d'une réflexion centrée sur deux questions interdépendantes : les situations de conflit et le changement climatique. En examinant quatre types de crises relevant de ces deux grands groupes (les conflits armés, les catastrophes naturelles, les épidémies et les crises économiques), le constat est que près de la moitié des quelque 160 millions d'enfants astreints au travail des enfants vivent dans des pays touchés par des conflits.

Ces situations de crise ont un double effet : d'une part, elles génèrent et aggravent bon nombre des conditions qui sont à l'origine du travail des enfants, telles que les déplacements de population et les migrations forcées, la pauvreté et l'insécurité alimentaire, ou encore le recrutement d'enfants par les forces et les groupes armés; et d'autre part, elles neutralisent presque tous les moyens de protection mis en place par les États, la communauté internationale ou les organisations de la société civile, tels que les services chargés de l'application de la loi, l'accès aux services essentiels et à la protection sociale, l'accès à l'éducation ou à d'autres infrastructures essentielles comme les services de santé et de transport. En outre, l'interdépendance entre le changement climatique et les situations de conflit est susceptible de créer un effet d'entraînement, la baisse des récoltes entraînant l'intensification des tensions suscitées par la rareté des ressources.

À l'aide d'exemples provenant du Kenya, du Niger, du Tchad, de la Somalie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, les intervenants ont montré que chaque situation est particulière et complexe à sa manière, mais qu'il y a également une relation triangulaire manifeste dans tous les scénarios entre le changement climatique, les situations de conflit et le travail des enfants (sous ses pires formes).

La conclusion à laquelle aboutissent les chercheurs et les intervenants est claire: les politiques doivent aborder ces questions au moyen d'une approche globale et exhaustive, et les droits et la protection des enfants doivent être au centre de chacune d'entre elles. Concrètement, les participants au panel ont recommandé les mesures suivantes:

- Centrer les politiques de lutte contre les situations de conflit et les effets du changement climatique sur les besoins des enfants.
- Élaborer des politiques exhaustives et harmonisées requises pour s'attaquer aux problèmes interdépendants du changement climatique et des situations de crise.
- Reconnaître l'impact du changement climatique sur les travailleurs, et les gouvernements doivent promouvoir la justice climatique et le travail décent et la protection sociale.
- Planifier et coordonner la mobilisation des ressources de manière à pouvoir passer de la réaction à la prévention d'une situation de crise.
- Adhérer aux Principes et Engagements de Paris relatifs aux enfants dans les situations de conflit (tels qu'adoptés par la conférence organisée en 2007 par l'UNICEF et la France sur le thème «Libérons les enfants de la guerre»).
- Accroître la coordination et la coopération mondiales en vue d'intensifier les efforts déployés pour freiner ou supprimer les conséquences les plus graves du changement climatique.

SESSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS EN AFRIQUE

Les objectifs mondiaux relatifs au travail des enfants ne seront pas atteints sans une percée en Afrique. Malgré des niveaux de sensibilisation et d'engagement sans précédents, le travail des enfants a progressé en termes tant absolus que relatifs depuis 2012. Toutefois, le continent africain n'est pas un bloc monolithique, et des progrès ont été réalisés en particulier dans les régions du nord et du sud, tandis que le travail des enfants sévit aujourd'hui principalement dans la région centrale du continent (en Afrique centrale, de l'Ouest et de l'Est). Le travail des enfants est un problème de taille dans le secteur informel, ainsi qu'en agriculture: 60 pour cent des enfants employés dans le secteur agricole ont moins de 12 ans, et bon nombre d'entre eux exécutent des travaux dangereux. En outre, 72 millions d'enfants en âge d'entrer au primaire ne sont pas scolarisés. La consultation régionale africaine a abouti à l'ordre du jour de cette réunion en novembre 2021, et la session a été l'occasion pour les parties prenantes de débattre des défis à relever et des priorités stratégiques à privilégier pour mettre fin au travail des enfants sur le continent.

Le message global de ce panel est le suivant: les défis à relever sont importants, mais non pas insurmontables. Toutefois, il faut une coordination et une coopération dignes de ce nom aux niveaux régional et mondial, en particulier pour s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants.

Concrètement, le panel a abouti aux conclusions suivantes:

- Les pays ont la ferme volonté de mettre fin au le travail des enfants, comme en témoignent le taux élevé de ratification des conventions de l'OIT et l'adoption du [Plan d'action décennal de l'Union africaine pour l'éradication du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne](#).
- L'agriculture inclusive et le développement rural, ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles sont des conditions essentielles à l'appui de l'élimination du travail des enfants.
- Concrètement, il faut financer:
 - ◊ des projets et des campagnes axés spécifiquement sur le travail des enfants;
 - ◊ des instruments de soutien à l'agriculture permettant de renforcer la résilience des agriculteurs face au changement climatique et aux situations de conflit;
 - ◊ l'expansion des technologies en agriculture afin de réduire le recours au travail des enfants;
 - ◊ l'expansion de la protection sociale pour que les agriculteurs en bénéficient;
 - ◊ l'accès gratuit à l'enseignement dans les zones rurales.
- La numérisation inclusive (c'est-à-dire en veillant à ne pas creuser davantage par inadvertance le fossé numérique, par exemple entre les zones rurales et les zones urbaines) peut s'avérer utile pour améliorer l'accès à l'éducation.
- Les lois et réglementations doivent être appliquées comme il convient.
- La transition de l'économie informelle à l'économie formelle doit être accélérée, par exemple en aidant les entreprises à créer davantage d'emplois de meilleure qualité.

INNOVATIONS ET PARTENARIATS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES: LA FORMULE D'UNE RÉGION QUI SE RAPPROCHE DU BUT - METTRE FIN AU TRAVAIL DES ENFANTS

Depuis les quinze dernières années, le travail des enfants recule constamment dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, en dépit de la pandémie. Aux vues de l'urgence d'accélérer et d'intensifier l'action contre le travail des enfants, cette session fut l'occasion pour les représentants de partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques adoptés dans cette région.

Suite à la troisième Conférence mondiale sur le travail des enfants (2013), la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a travaillé à l'adoption de stratégies globales, au renforcement de ses structures, de ses cadres d'action et de ses équipes mises en place pour atteindre la cible 8.7. Cela a été rendu possible grâce à la forte volonté politique des pays de travailler ensemble dans le cadre de l'Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants, un réseau de travail qui est:

Régional (réunissant 30 pays)

L'Initiative régionale a su s'adapter rapidement à la pandémie grâce à l'usage intensif des technologies de communication en vue de surmonter deux difficultés majeures: la distance et les différences linguistiques. C'est ainsi que les représentants tripartites de toute la région prennent part aux décisions prises dans le cadre du plan stratégique grâce à un accès direct et quotidien à un canal de communication.

Tripartite (les gouvernements, les employeurs et les travailleurs participent sur un pied d'égalité)

Grâce à sa composition tripartite, l'Initiative régionale joue un rôle déterminant dans l'élaboration de politiques durables; son réseau de points focaux (représentants officiellement désignés par chaque pays) se réunit une fois par mois pour évaluer, concevoir et prendre des décisions dans le cadre du plan stratégique.

Une vision commune, une entente politique, une action coordonnée, même si l'approche adoptée varie en fonction des besoins locaux

Malgré les progrès réalisés, il importe de redoubler d'efforts pour faire en sorte que, compte tenu des effets de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables, aucun enfant ne soit laissé de côté et que la cible 8.7 soit atteinte.

La stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire a permis de diffuser les enseignements tirés, qui ont donné lieu à des propositions plus solides et validées que les pays adaptent à leur propre réalité. Il en résulte, peu à peu, une formule régionale qui a sa propre identité dans chaque pays.

Le panel a abouti à une recommandation visant à faire valoir l'Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants en tant qu'exemple du genre d'initiative régionale novatrice qui pourrait être reproduite dans d'autres régions du monde, comme le préconise l'Appel à l'action lancé par la Conférence.

LE RÔLE CENTRAL DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Cette session était divisée en deux parties: le lancement d'un nouveau rapport de l'OIT et de l'UNICEF sur la protection sociale, suivi d'une réunion-débat sur les défis à relever et les bonnes pratiques à adopter.

Aujourd'hui, 160 millions d'enfants, soit près d'un enfant sur dix dans le monde, sont astreints au travail des enfants et plus de la moitié d'entre eux vivent en Afrique subsaharienne. La pandémie de COVID-19, les situations de conflit et le changement climatique pourraient forcer des millions d'autres enfants à travailler. Pour inverser cette tendance, il est primordial d'adopter une approche multisectorielle, dans laquelle la protection sociale joue un rôle important. Et les faits sont là: la protection sociale, notamment les allocations familiales, peut contribuer à atténuer ce risque croissant. Plus précisément, les estimations révèlent que les cas d'enfants astreints au travail des enfants peuvent diminuer de pas moins de 15 millions si des mesures efficaces sont mises en œuvre. L'énorme potentiel de la protection sociale demeure encore largement inexploité et de graves lacunes restent à combler alors que seulement 26,4 pour cent des enfants dans le monde bénéficient de prestations de protection sociale. Les enfants doivent occuper une place centrale dans le cadre d'une reprise inclusive. Une expansion de la protection sociale s'impose donc de toute urgence si nous voulons mettre fin une fois pour toutes au travail des enfants.

Le rapport aide à mieux comprendre en quoi la protection sociale peut contribuer à l'élimination du travail des enfants. Les résultats concernant l'efficacité des programmes de protection sociale montrent que, même s'ils n'accordent pas la priorité aux enfants ou à la lutte contre le travail des enfants, ils contribuent néanmoins à faire reculer le travail des enfants. En revanche, le rapport mentionne également certaines études révélant une augmentation des activités productives des enfants, d'où la nécessité d'examiner de plus près les effets indésirables de ces programmes et de mieux les adapter à la situation des enfants.

La présentation du rapport et la réunion-débat qui a suivi ont mis en évidence le fait que la protection sociale est au centre non seulement de la lutte contre le travail des enfants, mais également du développement en général. Comme l'a indiqué un participant, les décideurs devraient reconnaître qu'un pays ne met pas en place un système de protection sociale après s'être développé, mais pour se développer. Par ailleurs, le débat a porté sur le déficit de financement de la protection sociale, de nombreux pays, à commencer par ceux à faible revenu, ne dépensant pas suffisamment pour les mesures de protection sociale. Toutefois, les intervenants ont également souligné que les partenaires internationaux doivent se mobiliser pour aider les pays en manque de ressources nationales à combler ce déficit. Pour replacer la situation dans un contexte plus large, et en donner un exemple concret, la mise en place d'un socle de protection sociale dans les pays à faible revenu nécessiterait un investissement de 77,9 milliards de dollars des États-Unis, un montant modeste comparé aux quelque 19 milliers de milliards de dollars des États-Unis dépensés en mesures de relance budgétaires prises en réponse à la pandémie.

FORUM DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Vu l'ampleur du défi de l'élimination du travail des enfants et reconnaissant la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du problème et d'améliorer la coopération entre secteurs, groupes de sensibilisation et groupes de parties prenantes, le Forum des organisations de la société civile a réuni des représentants d'organisations qui ne s'emploient pas directement à combattre le travail des enfants, en vue de favoriser la conclusion de nouvelles alliances, la recherche d'idées novatrices et l'amélioration des mesures prises. Ont participé au forum des représentants de groupes prônant la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, la transparence dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, la surveillance et la responsabilisation des banques de développement multilatérales, et des agriculteurs.

Les défenseurs de la transparence dans les chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent jouer un rôle primordial en veillant à ce que la provenance, la fabrication et le commerce de produits soient exempts de travail des enfants, pas simplement en sensibilisant les consommateurs, mais également en exploitant les nouvelles technologies qui garantissent la traçabilité de chaque article de consommation.

S'agissant de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, les organisations de la société civile ont obtenu des résultats en matière de codes de bonne conduite à l'échelle de secteurs. Par exemple, les principes sous-tendant le code introduit dans l'industrie du tourisme pourraient s'appliquer à d'autres secteurs et industries. Ces codes de bonne conduite associent généralement les fournisseurs de produits et de services (politiques et procédures, sensibilisation et formation aux mécanismes de présentation de rapports, politiques de tolérance zéro, etc.) ainsi que les consommateurs (sensibilisation). Pour responsabiliser les acteurs, les organisations de la société civile contribuent également à rendre compte de l'application des codes de bonne conduite.

Les organisations d'agriculteurs jouent un rôle important en donnant la parole à ceux qui sont directement touchés par le travail des enfants et pour demander des comptes à ceux qui y ont recours. Elles peuvent contribuer à nuancer le débat sur le travail des enfants en évoquant la situation de groupes minoritaires comme les enfants et les femmes: contrairement à l'opinion communément répandue, le travail des enfants n'est pas systématiquement négatif. Il convient de bien distinguer entre travail des enfants et activités productives des enfants: la première situation est préjudiciable à un enfant et le prive de ses droits; tandis que la seconde – à partir de l'âge qui convient – peut aider un jeune à acquérir des compétences et donc à se préparer à de futures possibilités d'emploi.

Enfin, les organisations qui surveillent les activités des banques de développement multilatérales influent sur le mode de financement des projets et contribuent donc à l'avancement de la fixation de normes pour le financement de projets. Le message clé transmis en l'occurrence est que les investissements ne sont pas neutres, mais ont des effets importants, de sorte à aboutir au mot d'ordre: «Investir mieux, pas nécessairement davantage».

Le thème global de cette session était la responsabilisation et ses résultats bénéfiques à venir pour la lutte contre le travail des enfants dans les différents secteurs ou industries, dans les investissements et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

DES EMPLOIS DÉCENTS POUR LES JEUNES: L'ÉLIMINATION DES TRAVAUX DANGEREUX CHEZ LES JEUNES

Cette session a permis de débattre des principales difficultés à surmonter et des possibilités à exploiter pour faciliter l'accès des jeunes au travail décent, particulièrement pour ceux qui sont astreints au travail des enfants et à des travaux dangereux. Une fois encore, les participants ont souligné l'importance de la protection sociale et de l'accès à l'éducation. Plusieurs intervenants clés ont mis en évidence les difficultés auxquelles font face beaucoup d'apprenants lorsqu'ils n'ont pas accès à une alimentation adéquate, à l'eau et à d'autres ressources, telles que l'électricité, la lumière ou les ressources éducatives. La protection sociale universelle est donc essentielle et devrait être une priorité dans les stratégies visant à réduire les vulnérabilités, en particulier pour les jeunes marginalisés.

Dans l'ensemble, l'éducation est sans conteste un élément clé pour ce qui est de faciliter l'accès au travail décent. Les gouvernements ont été incités à encourager les entreprises à promouvoir les programmes d'apprentissage, dans leur propre intérêt puisqu'elles formeront ainsi leurs futurs employés. De même, les gouvernements, les entreprises et les établissements d'enseignement doivent travailler ensemble à l'élaboration de politiques qui permettent aux jeunes d'accéder non seulement à la formation professionnelle, mais également à des possibilités de travail décent une fois leur formation achevée.

Les jeunes doivent faire partie intégrante des processus décisionnels concernant toutes les questions et stratégies en jeu. Les solutions conçues doivent permettre de protéger leur santé physique et surtout mentale, plusieurs intervenants ayant affirmé que la santé mentale est le facteur le plus déterminant de la santé globale, du bien-être et de la productivité. En conséquence, en particulier pour les enfants astreints au travail des enfants et à des travaux dangereux, les troubles mentaux doivent être traités comme un risque professionnel et requièrent un soutien psychologique. Dans une perspective plus large, la promotion d'emplois décents pour les jeunes suppose également de lutter contre la stigmatisation, de traiter les troubles mentaux comme toute autre maladie de sorte que les coûts de traitement soient couverts au titre de la protection sociale par une assurance privée ou publique.

FINANCEMENT DE L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS

La question du financement a été soulevée à l'occasion de plusieurs sessions tout au long de la Conférence, qui a permis de débattre, en termes concrets, des moyens de mobiliser des ressources et des fonds pour faire les investissements requis pour s'attaquer au travail des enfants et à ses causes profondes. Le financement est une nécessité non seulement pour des raisons éthiques, mais également pour des raisons commerciales, des études démontrant que chaque dollar investi dans l'enfance rapporte sept dollars.

Premièrement, les plans d'action nationaux peuvent jouer un rôle important pour l'obtention de financement, comme le montre l'exemple du Ghana: grâce à l'école primaire et secondaire gratuite, et à des approches multipartites à l'échelle du gouvernement et avec les partenaires sociaux, d'importantes avancées ont été faites. En outre, il importe d'obtenir un financement national pour faire en sorte que les accords et les engagements conclus soient appliqués de façon durable et efficace.

Deuxièmement, en misant sur les échanges commerciaux et les investissements, par exemple en établissant des normes solides applicables tout au long de la chaîne d'approvisionnement et en aidant ses partenaires commerciaux à introduire ces normes et à en surveiller leur mise en oeuvre, on peut accomplir beaucoup de progrès.

Troisièmement, la priorité donnée aux échanges commerciaux et aux investissements va de pair avec une transition à plus grande échelle de l'aide publique au développement (APD) vers le financement. Certaines régions, comme l'Union européenne, restent des donateurs principaux à l'échelle mondiale et leur financement est crucial pour l'éducation, entre autres projets, l'APD étant seulement une partie de la solution, non une solution en soi. Qui plus est, le secteur privé doit être mobilisé et les marchés financiers doivent entrer en action pour tirer parti d'une finance durable, et mettre en place des écosystèmes qui mettent les fonds au service d'initiatives respectueuses des bonnes pratiques.

Quatrièmement, du fait de ce changement de cap de l'assistance au financement, il est primordial que l'APD joue un rôle catalyseur en stimulant la participation financière des banques de développement multilatérales, des budgets nationaux et du secteur privé. Un autre exemple est celui des [obligations à impact sur le développement au Kenya](#), dans lequel les fonds initialement fournis par les organismes de développement ont attiré d'autres financements deux fois plus importants du secteur privé et du gouvernement.

Cinquièmement, les banques de développement multilatérales comme la Banque mondiale ont eu beaucoup à apprendre sur le chapitre de l'éradication du travail des enfants. En 2018, la Banque mondiale a commencé à introduire des normes relatives à l'emploi et aux conditions de travail dans les projets dans lesquels elle a investi et a également commencé à s'intéresser à des questions plus globales comme la santé, l'éducation et le développement économique local. Du fait de ce changement, le devoir de diligence raisonnable est au centre des décisions d'investissement et de financement.

Enfin, à l'opposé du financement à grande échelle, un représentant de la Fondation Grameen a apporté une contribution importante en expliquant comment les banques spécialisées dans la microfinance peuvent contrer les effets indésirables et imprévisibles sur le travail des enfants en travaillant directement avec les prestataires de services financiers ainsi qu'avec les bénéficiaires de microcrédits.

FAIRE UNE PERCÉE DANS LE SECTEUR AGRICOLE POUR METTRE FIN AU TRAVAIL DES ENFANTS

Vu la prévalence du travail des enfants dans l'agriculture – après tout, 70 pour cent de tous les enfants astreints au travail des enfants se retrouvent dans les cultures, l'élevage de bétail, la sylviculture et l'aquaculture – il est clair que cette question doit être abordée dans une session séparée, organisée en collaboration avec la FAO. Les intervenants ont examiné des solutions à court, moyen et long termes, en particulier compte tenu du fait que de nombreux enfants travaillent dans le secteur informel ou dans des exploitations familiales.

À l'occasion d'une présentation introductive, un représentant de la FAO a souligné que les efforts déployés pour changer les pratiques agricoles ne doivent pas être centrés exclusivement sur la main-d'œuvre, mais également sur des projets intersectoriels pour renforcer les liens de partenariat et de coopération.

La pauvreté est l'une des causes profondes du travail des enfants dans le secteur agricole, tandis que le changement climatique et les conflits compliquent encore davantage la situation. Les participants ont débattu de solutions comme de s'intéresser aux communautés agricoles et aux petits producteurs délaissés qui ont fréquemment recours aux pires formes de travail des enfants, et d'étendre l'accès à la protection sociale, avant tout pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire. Cette dernière solution aidera également à surmonter les obstacles à l'éducation – une fois leur sécurité assurée, les familles sont plus enclines à envoyer leurs enfants à l'école. Toutefois, il importe également de sensibiliser les familles des communautés délaissées à l'importance de l'éducation.

La rémunération à la tâche et les restrictions de la liberté syndicales sont deux facteurs qui mènent à la pauvreté dans le secteur agricole. Le système de rémunération à la tâche doit être abandonné au profit de prix équitables pour les produits agricoles pour permettre aux producteurs de vivre décemment. Quant à la liberté syndicale, elle permet non seulement aux travailleurs d'obtenir de meilleurs salaires par la négociation collective, mais également de tenir responsables les employeurs qui violent les lois régissant le travail des enfants.

Enfin, il faut non seulement légiférer mais également veiller à l'application des lois et réglementations et veiller à ce qu'elles soient respectées.

Les participants ont souligné une fois encore que bon nombre de ces solutions ne peuvent devenir réalité sans une meilleure coopération nationale et internationale, et sans dialogue social.

VULNÉRABILITÉS

Ce panel a porté sur l'interaction complexe entre diverses causes profondes du travail des enfants, à commencer par celles qui sont à l'origine des pires formes de travail des enfants.

De nouvelles études de l'OIT apporte un éclairage nouveau sur quatre vulnérabilités particulières: les situations de crise, l'impact du changement climatique sur le travail des enfants, les situations d'informalité et de discrimination, notamment celles que vivent les populations autochtones. Le tableau d'ensemble présenté a mis en évidence cinq facteurs de vulnérabilité:

- **Les situations de crise**, comme il en a été question dans le panel sur le changement climatique et les conflits, environ la moitié des 160 millions d'enfants astreints au travail des enfants vivent dans une zone touchée par un conflit et, en moyenne, les cas de travail des enfants sont à 77 pour cent plus nombreux dans les pays en proie à un conflit que partout ailleurs.
- **Les situations de crise et le changement climatique** contribuent à accroître le risque de migration précaire – 500 millions d'enfants vivent en un lieu où le risque de migration liée au climat est élevé.
- **La discrimination** – les populations indigènes sont surreprésentées parmi les pauvres, d'où un pourcentage disproportionné d'enfants astreints au travail des enfants.
- **L'économie informelle** – il suffit qu'un seul parent exerce une activité informelle pour que le risque de travail des enfants s'en trouve nettement accru, les enfants étant alors moins protégés.

- **La vulnérabilité économique associée à un choc** – comme l'a montré la pandémie, un choc économique, qui entraîne la perte des revenus des adultes lorsque la protection sociale est insuffisante, contribue à accroître la vulnérabilité des enfants au travail des enfants.

Après cette présentation, les intervenants ont proposé à tour de rôle des solutions à moyen et long termes susceptibles d'atténuer certaines de ces vulnérabilités:

1 Reconnaître la dimension de genre

Les femmes et les filles, les hommes et les garçons sont touchés différemment par différentes vulnérabilités. Par exemple, 90 pour cent des enfants astreints au travail domestique sont des filles, et ce phénomène passe souvent inaperçu. Par ailleurs, les femmes et les filles ne peuvent pas vraiment compter sur leurs communautés pour les aider à faire face à la charge de travail que représentent les activités de soin. Le fait de reconnaître les activités de soin comme un travail pourrait contribuer à atténuer l'exploitation dont les femmes sont victimes.

2 Nouvelles difficultés entraînées par les fermetures d'écoles

L'enseignement à distance pendant la pandémie de COVID-19 a exposé les enfants aux prédateurs sexuels opérant en ligne. Les gouvernements doivent changer de tactique pour lutter contre cette nouvelle menace numérique. De même, les crimes liés à l'exploitation sexuelle commerciale des enfants requièrent des réponses nationales mais aussi régionales.

3 Discrimination

Tous les États membres devraient s'engager à collaborer à l'élimination de la traite des enfants et du travail des enfants en vue de créer un environnement dans lequel les enfants grandissent et réalisent leur potentiel indépendamment de leur genre, de leur ethnicité, de leur classe sociale ou de leur handicap.

4 Migration précaire

Les enfants de personnes sans papier, les enfants victimes de la traite ou qui émigrent sans papier sont particulièrement exposés à l'exploitation, et cette vulnérabilité persiste tout au long de leur expérience de la migration. Tous les acteurs devraient renouveler leur engagement en faveur de la défense des intérêts de l'enfant, et le statut migratoire d'un enfant ne devrait jamais être un facteur de discrimination. Il incombe aux États de veiller à ce que tous les enfants aient une identité légale, d'assurer leur protection et de remédier à leur vulnérabilité indépendamment de leur statut. Pour ce faire, il faut changer les mentalités.

5 Financement de la protection sociale

Les systèmes de protection sociale ne peuvent fonctionner sans un financement adéquat. Il faut mettre en place des systèmes de fiscalité progressive, lutter contre l'évasion fiscale et compléter cette réforme par l'instauration d'un impôt pour les entreprises multinationales d'au moins 15 pour cent (conformément à la recommandation du G7). L'obligation de diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement n'est pas la seule question qui concerne les multinationales – la principale question étant de savoir s'ils paient leurs impôts et dans quel pays.

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement est une question complexe qui requiert des solutions multipartites et multisectorielles. Les participants ont débattu du rôle que peuvent jouer les gouvernements et les blocs commerciaux, ainsi que les organisations de travailleurs et d'employeurs et les organisations de la société civile, dans l'élimination du travail des enfants.

Un travail décent, sûr et correctement rémunéré pour les adultes demeure la pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté et le travail des enfants. Toute entreprise se doit de respecter les droits de l'homme en accordant un salaire équitable à ses employés. En conséquence, les employeurs doivent pouvoir mesurer à l'aide de méthodes précises, pratiques et fiables les progrès réalisés vers une rémunération décente des travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les syndicats jouent un rôle important à cet égard, non seulement en tenant les entreprises responsables, mais également en obtenant par la négociation collective des salaires justes pour un travail décent.

Certains employeurs ont bien progressé à cet égard, mais les interventions des représentants des États-Unis et de l'Union européenne révèlent que l'approche volontaire visant à éliminer le travail des enfants des chaînes d'approvisionnement au nom de l'obligation de diligence raisonnable a échoué. En conséquence, ces deux blocs commerciaux tendent à appliquer des mesures commerciales selon lesquelles le fardeau de la preuve et l'obligation de diligence raisonnable incombent aux entreprises, lesquelles sont tenues d'examiner en profondeur leur chaîne d'approvisionnement et de prendre les mesures qui s'imposent.

Autre question importante débattue à l'occasion de ce panel : les limites de la législation nationale. Les failles subsistant dans une multitude de règlements risquent de contribuer à accroître les vulnérabilités des enfants. Des initiatives régionales et mondiales musclées s'imposent pour harmoniser la législation sur les normes et les inspections du travail, conjuguées à de solides partenariats entre les gouvernements sous la forme d'accords de libre-échange et d'autres mesures économiques.

FORUM DES ENFANTS

C'était la première fois que des enfants étaient représentés dans le cadre d'un forum spécial organisé à l'occasion d'une conférence mondiale, et la première fois qu'ils ont été amenés progressivement, en personne et en ligne, à comprendre les enjeux de leur situation et à proposer des politiques pour inciter les parties prenantes à mettre fin au travail des enfants. Plus de 60 enfants et jeunes provenant de différentes régions du monde ont été invités à la Conférence; ils représentaient l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie.

Voici l'énoncé de leur propre appel à l'action, dans lequel ils expriment leurs attentes à l'intention des délégués à la 5e Conférence mondiale:

Nous, les enfants et les jeunes venus d'autres régions du monde pour nous réunir à Durban, nous disons non au travail des enfants, et nous prions les gouvernements et tous les autres acteurs de respecter notre point de vue et de prendre en compte notre souhait pour une éradication du travail des enfants d'ici 2025.

Dans la présente déclaration, nous énonçons notre Appel à l'action à l'intention de diverses parties prenantes. Nous espérons qu'elles examineront ces propositions qui nous permettent de faire valoir la nécessité de mettre fin au travail des enfants.

Nous espérons voir les paroles échangées lors cette conférence se transformer en actes. Voici ce que nous réclamons:

Protection des droits des enfants

- Les enfants devraient bénéficier de protection sociale, d'assistance et d'un lieu sûr en situation d'urgence.
- Les gouvernements devraient accorder les crédits budgétaires requis à l'appui du développement des enfants, en particulier dans les communautés défavorisées et marginalisées.
- Les décisions clés et les initiatives de pointe devraient prendre en compte le point de vue des enfants pour faire en sorte que, dans les situations d'urgence, le bien-être et les droits des enfants ne soient pas violés ni relégués au second plan.
- En conséquence, les États devraient adhérer à la convention sur les droits de l'enfant, à la cible 8.7 des ODD, ainsi qu'à des politiques et des lois approuvées au niveau national sur la protection de l'enfance.
- Les gouvernements devraient envisager d'adopter une approche multipartite à la protection des droits de l'enfant.

Financement

- Les pays riches devraient s'engager, dans un document officiel, à fournir une assistance aux pays en développement, en particulier en situation d'urgence, en prévoyant par exemple des lieux sûrs et des abris pour les enfants où l'on pourrait donner aux enfants et à leurs parents ou autres personnes qui s'occupent d'eux les moyens d'agir contre le travail des enfants.
- Les gouvernements devraient s'engager à prendre des initiatives qui favorisent l'ouverture de crédits de manière à promouvoir l'accès à la protection sociale, à un enseignement public gratuit et de qualité, aux soins de santé pour tous les enfants, y compris la fourniture de serviettes hygiéniques gratuites pour les enfants afin d'assurer la fréquentation scolaire à temps plein, indépendamment du statut migratoire ou de l'origine ethnique.
- Simultanément, les parties prenantes, y compris les enfants, doivent être habilitées à exiger responsabilité et transparence de la part des gouvernements en toutes circonstances, d'autant plus que la corruption et le détournement de fonds réduisent à néant les possibilités d'accès à un enseignement public gratuit et de qualité pour tous, les rêves et les aspirations des enfants, et leur souhait de devenir des membres productifs de la société.

Participation démocratique

- Pour garantir une participation démocratique des enfants et des jeunes aux principales décisions qui les concernent et, par-dessus tout, à la mise en œuvre des décisions et des politiques. La voix des enfants et des jeunes compte. Ils sont capables d'exprimer ce qui leur tient à cœur, encore mieux lorsqu'on les associe officiellement au débat. Il convient donc

d'assurer la participation pleine et entière des enfants et des jeunes dans la prise de décisions, notamment à l'occasion de la tenue de conférences et de l'élaboration de plans d'action nationaux visant à protéger les enfants du travail et des tâches nuisibles pour leur santé.

- Les enfants et les jeunes doivent être associés aux décisions de manière démocratique. Les organisations telles que les syndicats d'étudiants, les groupes de protection de l'enfance et les organisations de la société civile doivent sensibiliser les enfants et les jeunes à leur situation, et les inciter à réfléchir à des solutions efficaces qui leur permettent d'améliorer leurs moyens de subsistance et d'assurer leur avenir.

3. Document final

[L'Appel à l'action de Durban](#) est le fruit d'importants travaux préparatoires, à commencer par des consultations régionales à la fin de 2021 et plusieurs séries de consultations sur le projet de document avec les membres tripartites de l'OIT ainsi que des organisations partenaires comme d'autres organismes des Nations Unies, en plus des représentants d'organisations de la société civile.

Néanmoins, le document n'était pas prêt dans sa version complète lors de la tenue de la Conférence. Pour qu'il soit exhaustif et puisse se traduire en actes, on y a incorporé les principaux thèmes et messages tirés de chaque activité de la Conférence. L'Appel à l'action de Durban qui en résulte comporte six engagements en vue de passer à la vitesse supérieure et propose 49 mesures immédiates et efficaces:

- I Intensifier les efforts multipartites déployés en vue de prévenir et d'éliminer le travail des enfants, à commencer par les pires formes de travail des enfants, en faisant du travail décent une réalité pour les adultes et les jeunes ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi.
- II Mettre fin au travail des enfants dans l'agriculture.
- III Renforcer la prévention et l'élimination du travail des enfants, notamment ses pires formes, du travail forcé, de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains, ainsi que la protection des survivants par des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles, fournies par les survivants.
- IV Concrétiser le droit des enfants à l'éducation et assurer un accès universel à un enseignement scolaire et professionnel gratuit, obligatoire, de qualité, équitable et inclusif.
- V Assurer un accès universel à la protection sociale.
- VI Accroître le financement et la coopération internationale aux fins de l'élimination du travail des enfants et du travail forcé.

Ce document a été adopté par acclamation lors de la session finale de la Conférence, le 20 mai 2022.

4. Portée de la Conférence

En raison de la situation mondiale, la Conférence a été organisée suivant une formule hybride, c'est-à-dire en permettant aux délégués d'y participer et d'y contribuer en ligne ou en personne. Il en a été décidé ainsi en raison des restrictions encore imposées pour les manifestations mondiales lors de la pandémie de COVID-19, mais aussi à la demande de participants aux consultations régionales préparatoires, le format hybride permettant une participation plus large à la Conférence. Il vaut donc la peine de rappeler quelques données statistiques concernant la Conférence.

Au cours des six jours de la Conférence, 54 sessions ont été tenues et animées par 270 intervenants, auxquelles ont assisté, outre les 1 150 délégués présents en personne, un auditoire mondial du fait de la nature hybride de la Conférence. C'est ainsi que l'équipe du Centre international de formation (CIF) de l'OIT a enregistré 15 000 vues (diffusion en direct) et 43 800 visites du site web, ainsi que 8 000 hashtags avec la série de mots-clés de la Conférence #RaiseYourHandForKids, et a constaté que 18 célébrités ayant des millions d'abonnés ont été atteints, amplifiant la visibilité de la Conférence.

La Conférence a attiré un nombre record de participants: 2 750 personnes se sont inscrites en ligne et ont suivi les sessions sur Zoom, et 1 107 autres ont regardé les débats sur YouTube.

Fait intéressant à noter: les statistiques indiquent que les participants ont visité d'autres pages du site web, en dehors des informations sur les débats quotidiens: seulement 5 700 visiteurs sont allés sur la page Programme, tandis que la plupart des autres sont allés sur d'autres pages du site. La Conférence a suscité un intérêt considérable, comme en témoignent les visites d'internautes. Le [site web](#) a attiré au total 45 000 nouveaux visiteurs dont 7 000 sont revenus sur le site lors de la Conférence. La [page Défi](#) s'est révélée de loin la plus populaire: environ 16 500 personnes ont pris connaissance du défi les invitant à poster une photo d'eux la main levée en signe de soutien à la campagne d'élimination du travail des enfants. À noter également à propos des outils utilisés pour diffuser les informations concernant la Conférence: environ 18 000 de ces visiteurs provenaient de pages Facebook, tandis que 4 000 ont été redirigés depuis des pages de l'OIT, 3 100 ont consulté Google et seulement 1 400 étaient des utilisateurs de Twitter.

En revanche, lorsqu'on analyse de plus près les résultats de la Conférence sur les réseaux sociaux, on constate que, parmi les comptes dont disposent l'Alliance 8.7 et l'OIT sur les réseaux sociaux, c'est Twitter qui remporte la palme quant au nombre d'impressions concernant les messages sur la conférence (environ 217 000), tandis que Facebook génère plus d'engagements – 79 200 réactions favorables, partages et commentaires.

Près de 8 000 personnes ont relevé le défi #RaiseYourHandForKids sur les réseaux sociaux, dont le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, le ministre du Travail de l'Afrique du Sud, TW Nxesi, ainsi que des dizaines de fonctionnaires des Nations Unies et 18 célébrités. Là encore, il est intéressant de noter que Facebook a surpassé de loin les autres réseaux sociaux quant à ce défi, en générant 5 600 engagements contre 1 300 messages sur Twitter, 750 sur Instagram et 280 sur LinkedIn.

Enfin, neuf communiqués de presse ont été publiés avant, pendant et après la Conférence, générant plus de 750 000 impressions et atteignant plus de 300 médias dans le monde.



**5E CONFÉRENCE
MONDIALE
SUR L'ÉLIMINATION
DU TRAVAIL
DES ENFANTS**

DURBAN, 15-20 MAI 2022